

N°1. Santé environnementale : menace sur nos neurones

mercredi 19 octobre 2011

Adéquations organisait le 18 octobre 2011 à l'Assemblée nationale un séminaire "La santé environnementale au péril des lobbies et conflits d'intérêts". On trouvera ci-après le communiqué publié à l'issue du séminaire.

La rencontre suivante a eu lieu le 15 novembre 2011 sur le thème des "think tanks", dans le cadre de la [série de 4 séminaires](#) "Le développement soutenable est-il soluble dans le lobbying, les conflits d'intérêts et les expertises biaisées ?"

Santé environnementale : menace sur nos neurones

Les vraies causes des maladies neurodégénératives ne sont pas prises en compte

Bonne nouvelle : les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, la sclérose en plaques et l'autisme, dont le nombre de cas explose et qui touchent des personnes de plus en plus jeunes, ne sont pas une fatalité. Elles pourraient être évitées par une politique de prévention, puisqu'elles sont essentiellement dues à la prolifération des molécules chimiques dans l'alimentation, l'air, l'eau, les maisons, les objets usuels, plutôt qu'au vieillissement ou à des causes génétiques. En effet 300 000 substances sont répertoriées à ce jour (sans compter leurs innombrables combinaisons).

Mauvaise nouvelle : les industriels de la chimie, de l'agro-alimentaire et du médicament, occultent ce constat qui est pourtant aujourd'hui bien démontré par les recherches en épidémiologie et en toxicologie. Les autorités politiques et sanitaires adoptent la même attitude. Notre société est tombée dans le piège de la marchandisation des maladies du cerveau et dans la paralysie de la prévention. Les maladies neurodégénératives et neuropsychiatriques sont un fabuleux marché qui garantit un exceptionnel retour sur investissement : 39% (maisons de retraite, assurances, compléments nutritionnels, bracelets électroniques et, surtout, médicaments dont la liste ne cesse de s'allonger...).

Ces nouvelles ont été apportées par Marie Grosman [1], biologiste, et Roger Lenglet, philosophe et journaliste d'investigation invités le 18 octobre par l'association Adéquations à présenter leur livre « [Menace sur nos neurones : Alzheimer, Parkinson... et ceux qui en profitent](#) » (Actes Sud, septembre 2011), lors d'un séminaire public organisé à l'Assemblée nationale.

Les auteurs s'appuient sur des milliers de recherches internationales publiées et accessibles à tous. L'exposition aux molécules neurotoxiques, ont-ils expliqué, commence dès la vie in utero, occasionnant des problèmes de développement cérébral chez l'embryon et plus tard des syndromes d'hyperactivité, ou d'autisme, ou des processus neurodégénératifs que l'on va alors soigner à coup de nouvelles molécules elles-mêmes neurotoxiques.

En effet les médicaments eux-mêmes sont souvent neurotoxiques : un quart d'entre eux sont officiellement répertoriés comme ayant des effets indésirables sur le cerveau.

« *Le nombre de malades augmente de façon vertigineuse, avertissent les auteurs. De 300 000 malades d'Alzheimer en 1994, on est passé à un million aujourd'hui et on s'attend à leur doublement tous les 20 ans. De même la France compte aujourd'hui entre 300 000 et 500 000 personnes autistes, 100 000 cas de Parkinson (avec une progression de 9 000 malades par an), et 80 000 cas de scléroses en plaque (2 000 nouveaux malades chaque année)* ».

Le déni de l'impact des produits neuro-toxiques est proprement « *criminel* » selon Roger Lenglet, qui a également dénoncé la passivité des pouvoirs publics, ainsi que la disparition des filières de formation en toxicologie en France.

Les auteurs ont insisté sur deux substances emblématiques, l'aluminium et le mercure. Malgré sa puissante neurotoxicité désormais avérée, l'aluminium est toujours présent dans l'eau du robinet de nombreux Français et reste le métal le plus utilisé dans l'alimentation industrielle (E 173). Quant au mercure, il est toujours employé par 80 % des dentistes dans les amalgames dentaires (les femmes enceintes et allaitantes le distillent donc en continu à leur bébé). La tolérance française vis-à-vis du mercure fait figure d'exception, rappelle Marie GROSMAN, de nombreux autres pays ayant déjà mis en place son interdiction ou s'appropriant à le faire. La biologiste participera au troisième round de négociations du traité international de réduction du mercure sous l'égide de l'ONU, qui se tiendra du 31 octobre au 4 novembre à Nairobi (Kenya).

A noter : Marie Grosman participe à une **conférence de presse** du Réseau environnement santé le **jeudi 27 octobre à 15 h** sur une analyse critique de la position française sur le mercure dentaire. (Maire du 2ème arrondissement à Paris).

Nouvelle loi sur le médicament, lobbying et conflits d'intérêts

A l'ouverture du séminaire, la députée Catherine Lemorton est venue exposer les enjeux de la nouvelle Loi relative à la sûreté du médicament.

Si, selon elle, ce texte comporte des avancées en matière de contrôle des conflits d'intérêts, déclarés sur une période d'au moins cinq ans, il reste insatisfaisant. Il faudrait avoir la garantie que la création d'une base en ligne accessible à tous sur les médicaments se fasse en dehors de toute influence de l'industrie du médicament. Catherine Lemorton a insisté sur le danger des intrusions de l'industrie pharmaceutique au cœur des établissements publics de santé, qui signifie la disparition du concept même de santé publique. Elle a ainsi pointé les partenariats entre l'Université et l'industrie pharmaceutique, y compris la création d'un diplôme de l'industrie pharmaceutique.

Sans remettre en question l'intérêt de vaccinations judicieuses, elle a cité le problème de certaines vaccinations massives mises en place sous la pression des laboratoires, comme celle contre certaines souches de "papillomavirus humains" (HPV) pouvant favoriser le cancer col de l'utérus. L'efficacité globale du vaccin n'a pas été prouvée, des effets secondaires graves ont été notés et il ne dispense pas des analyses médicales habituelles pour le dépistage du cancer. Elle a indiqué que les laboratoires avaient fait pression pour que les jeunes filles à partir de 12 ans puissent se faire vacciner sans autorisation parentale...

Catherine Lemorton a également dénoncé les formations proposées par un cabinet de lobbying pour aider les anciens assistants parlementaires à se reconvertir en lobbyistes, sur financement du droit individuel à la formation ! Elle a fustigé le constat du Conseil supérieur de l'audiovisuel qui dit préférer conserver les spots télévisés pour les produits alimentaires en direction des enfants plutôt que de perdre la manne publicitaire (cité par la Cour des comptes dans son rapport d'octobre 2011 sur « [La prévention sanitaire](#) »).

Séverine Tessier, fondatrice d'[Anticor](#), a ensuite parlé du lobbying s'exerçant au sein de l'Assemblée nationale. Clairement ressenti comme une pratique douteuse d'influence sur les élus avant 2009, le lobbying est désormais « *légitimé* » grâce à l'attribution de badges journaliers et l'inscription dans un registre. « *La prétendue transparence est devenue le cheval de Troie de la dépenalisation de la corruption, a-t-elle déclaré. L'imbrication des pouvoirs et la collusion sont ainsi banalisées* ». Le livre de Séverine Tessier « [Corruption, stop ou encore ? Manifestation pour l'action citoyenne](#) », sortira fin octobre aux éditions Lignes de repères.

Vigilance et initiatives citoyennes

Enfin, Yveline Nicolas, coordinatrice d'Adéquations, a estimé qu'il est important d'analyser et de dénoncer

ces mécanismes et de défendre le journalisme d'investigation, comme aussi d'informer sur les actions citoyennes positives. Elle a ainsi présenté, parmi d'autres, l'initiative de la branche française de l'association européenne Women in Europe for a Common Future ([WECF](#)) : « [Nesting](#) », ou comment préparer un environnement le moins pollué possible pour les bébés et les enfants, notamment dans les chambres, ainsi qu'un test de jouets public qui aura lieu le **mercredi 16 novembre de 13h à 16h devant l'Hôtel-de-Ville de Paris**. [Cf. agenda](#). En effet de nombreux jouets contiennent toujours des substances dangereuses : retardateurs de flammes, phtalates, formaldéhyde, formamide...

Yveline Nicolas a salué l'action du [Réseau environnement santé](#) qui a conduit à l'interdiction du bisphénol A, perturbateur endocrinien, dans les contenants alimentaires. Elle a rappelé l'action de la [coalition Alter EU](#) qui regroupe 150 organisations de la société civile agissant au niveau des institutions européennes sur les questions de contrôle du lobbying, des conflits d'intérêts et de l'expertise scientifique. Elle a présenté le dossier sur la santé environnementale, à paraître dans le numéro de novembre de Biocontact (disponible en magasins bio gratuitement).

Yveline Nicolas a rappelé que le cycle de séminaires organisés par Adéquations s'inscrit dans l'actualité du "processus Rio + 20". Les Nations unies organisent en effet une Conférence internationale sur le développement durable. Compte-tenu de la situation générale de crise écologique, économique, sociale, l'enjeu est important car à l'ordre du jour figure principalement la définition d'une "économie verte", très controversé. Tout est devenu "vert" et "durable" : par exemple, la l'industrie chimique "verte" au service d'une "croissance durable". Il y a un lobbying intense des milieux d'affaires autour de Rio + 20 et de l'économie "verte". Le séminaire de début 2012 traitera particulièrement de Rio + 20. [Cf. dossier d'Adéquations](#)

Le séminaire s'est clos sur une [chanson satirique](#), écrite par Aline Read, du [Centre d'information sur l'environnement](#) Pour Les Chansonniers de l'Air du Temps...

Le séminaire « La santé environnementale au péril des lobbies et conflits d'intérêts » était le premier d'une série de quatre séminaires consacrés au thème d'ensemble : « **Le développement soutenable est-il soluble dans le lobbying, les conflits d'intérêts et les expertises biaisées ?** »

Prochains séminaires organisés par Adéquations à l'Assemblée nationale :

Séminaire 2.

« Les Think Tanks, source d'expertise ou d'influence ? »

15 novembre 2011

Séminaire 3.

« Une agriculture, alimentation, nutrition durables sont-elles encore possibles ? »

13 décembre 2011

Séminaire 4. « Économie "verte", crise financière, greenwashing : quelles marges de manœuvre pour une transition vers un développement soutenable ? »

Janvier 2012, date à préciser.

Présentation du cycle de séminaires et inscription : [ICI](#)

P.-S.

A lire : [Chronique du Grenelle de l'environnement novembre 2011 sur le Plan national santé environnement](#)

Notes

[1] Marie Grosman, Agrégée en sciences de la vie et de la Terre, est aussi Conseillère scientifique de Non au Mercure Dentaire, vice présidente pour l'Europe de l'Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure. A noter : elle participera le 27 octobre 2011 à Paris à une conférence de presse consacrée à "L'analyse critique de la position française sur le mercure dentaire" : voir [ICI](#).

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1722>